

## NOTICE EXPLICATIVE 2017/2018

### *S' INSCRIRE*

<i>Remplir la demande d'inscription</i>	<i>p. 3</i>
<i>Codes pays</i>	<i>p. 4</i>
<i>Codes Baccalauréat</i>	<i>p. 6</i>
<i>Codes catégorie socioprofessionnelle</i>	<i>p. 7</i>
<i>Codes Activité professionnelle de l'étudiant</i>	<i>p. 7</i>
<i>Codes dernier diplôme obtenu</i>	<i>p. 8</i>
<i>Modifier ou annuler votre inscription</i>	<i>p. 10</i>
<i>Faire rééditer sa carte étudiant</i>	<i>p. 10</i>

### *INFOS PRATIQUES*

<i>Situation géographique du collège sciences de la santé</i>	<i>p. 11</i>
<i>Vos contacts</i>	<i>p. 11</i>

### *FORMATION CONTINUE*

<i>Contacts</i>	<i>p. 12</i>
<i>Informations</i>	<i>p. 12</i>
<i>Démarches à suivre</i>	<i>p. 13</i>
<i>Fiche de renseignement</i>	<i>p. 14</i>

## Lisez-la notice attentivement avant de remplir votre dossier !

**Cela peut vous éviter une perte de temps. Un dossier mal rempli ou incomplet ne peut pas être traité**

### QU'EST-CE QUE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ?

C'est la formalité qui vous confère le statut d'étudiant(e) ou stagiaire de formation continue (selon votre situation), engagé(e) dans une formation en vue de l'obtention d'un diplôme. Elle se traduit concrètement par l'enregistrement d'un certain nombre d'informations vous concernant, par le paiement de droits universitaires et par la délivrance d'une carte d'étudiant(e). Vous devez toujours l'avoir sur vous dans l'enceinte de l'Université, ainsi que le certificat qui l'accompagne.

La carte autorise l'accès aux cours, enseignements dirigés, travaux pratiques et l'entrée dans les salles d'examens.

Elle vous permet de bénéficier de la bibliothèque, des œuvres universitaires et d'une **adresse électronique** (à activer en ligne sur le site de l'Université de Bordeaux : <http://www.u-bordeaux.fr/>).

Elle est obligatoire pour voter lors des élections de vos délégués aux différents conseils de l'université.

Elle vous permet d'obtenir certaines réductions (abonnements, cinéma...), ainsi que le paiement de vos repas au CROUS par l'intermédiaire d'un porte-monnaie numérique privé.

En cas de perte ou de vol de votre carte étudiante, la réédition de votre carte vous sera facturée 10 € à régler auprès de l'Agence Comptable (rez-de-chaussée, bâtiment ED, porte 26, 146 rue Léo Saignat, 33076 Bordeaux cedex,).

	HORS PÉRIODE D'INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES 1/04 – 07/07/2017 du lundi au vendredi	EN PÉRIODE D'INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES du 08 juillet au 30 septembre du lundi au vendredi
Horaires de la caisse	8h30 – 12h	8h30 – 12h 13h30 – 16h

- **L'inscription administrative est obligatoire** : elle conditionne votre inscription pédagogique (les enseignements que vous devez suivre) et la délivrance ultérieure de votre diplôme.
- L'inscription administrative est annuelle : elle n'est valable que pour l'année universitaire en cours.

### REMARQUES GENERALES

- Les explications pour remplir votre dossier sont données dans l'ordre des rubriques du dossier.
- Certaines rubriques renvoient à des listes de codes : indiquez précisément le code qui vous concerne et déterminez-en toujours un.
- Ecrivez lisiblement (en lettres capitales).
- **N'oubliez pas de dater et de signer votre dossier**

#### *Pour les étudiant(e)s français uniquement :*

- une tierce personne peut assurer l'inscription à votre place.

# S'INSCRIRE

## REMPLIR LA DEMANDE D'INSCRIPTION

### 1. FICHE INDIVIDUELLE DE L'ETUDIANT

#### ETAT CIVIL

➤ **NOM PRENOM** : ils doivent être conformes aux renseignements figurant sur votre carte d'identité ou passeport.

➤ **NOM AVEC PARTICULE** : écrivez la particule et ensuite le nom (exemple : DE MARTIN)

➤ **PRENOMS doubles** écrivez les deux prénoms en entier liés par un trait d'union (MARIE-PIERRE)

➤ **LE NUMERO INE** (Identifiant National des Etudiants), est un numéro attribué à chaque étudiant(e) qui l'identifie pendant toutes ses études dans l'enseignement supérieur français (un étudiant ne peut avoir deux numéros INE).

Il se compose de 11 caractères et il **est indiqué sur** :

- le **relevé de décision ou le relevé de notes du bac** (n° "BEA") pour les bacheliers de l'année et pour les bacheliers des années antérieures à partir de la session 1995,

**Il doit obligatoirement être indiqué sur votre dossier** (si vous ne le connaissez pas renseignez-vous auprès de votre lycée ou du rectorat de votre académie ou de votre Université d'origine).

Les étudiants étrangers, les bacheliers avant 1995, les étudiants en reprise d'études ou bénéficiant de validation d'acquis, n'ayant jamais été inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français n'ont pas de numéro I.N.E. Il vous en sera délivré un lors de votre inscription administrative à l'Université de Bordeaux

➤ **NAISSANCE / VILLE** : Le nom de la commune de naissance doit correspondre à celui figurant sur votre carte d'identité ou passeport.

Il doit être écrit en toute lettre, sans abréviation (exemple Bordeaux et non Bx)

Pour les villes comportant un arrondissement indiquer le nom de la ville précédée de l'arrondissement (exemple PARIS 14E)

➤ **DEPARTEMENT OU PAYS** :

- Etudiant(e)s né(e)s en France : indiquer le département de naissance
- Etudiant(e)s né(e)s à l'étranger : indiquer le code du pays de naissance à l'aide de la liste ci-contre

➤ **NATIONALITE** (Liste des codes Pays)

319	Acores Madère (139) *	419	Colombie	223	Inde	311	Namibie	398	Seychelles (Iles)
212	Afghanistan	397	Comores	231	Indonésie	507	Nauru	342	Sierra Leone
303	Afrique du Sud	324	Congo (Brazzaville)	203	Irak	215	Népal	226	Singapour
125	Albanie	238	Corée du Nord	204	Iran	412	Nicaragua	117	Slovaquie
352	Algérie	239	Corée du Sud	136	Irlande	337	Niger	145	Slovénie
109	Allemagne	406	Costa Rica	102	Islande	338	Nigéria	318	Somalie
130	Andorre	326	Côte d'Ivoire	207	Israël	103	Norvège	343	Soudan
395	Angola (y compris Cabinda)	119	Croatie	127	Italie	502	Nouvelle Zélande	235	Sri Lanka (Ceylan)
441	Antigua et Barbuda	407	Cuba	426	Jamaïque	250	Oman (Sultanat de Mascate et d'Oman)	104	Suède
201	Arabie Saoudite	101	Danemark	217	Japon	339	Ouganda	140	Suisse
415	Argentine	399	Djibouti	222	Jordanie	258	Ouzbékistan	437	Surinam
252	Arménie	438	Dominique (Iles de la)	256	Kazakhstan	213	Pakistan	391	Swaziland (Ngwane)
501	Australie	301	Egypte	332	Kenya	261	Palestine (terr. Gaza, Jéricho)	206	Syrie
110	Autriche	414	El Salvador	257	Kirghizistan	413	Panama	259	Tadjikistan
253	Azerbaïdjan	247	Emirats arabes unis	513	Kiribati	510	Papouasie - Nouvelle Guinée	236	Taiwan
436	Bahamas	420	Equateur	240	Koweït	421	Paraguay	309	Tanzanie
249	Bahrein (Iles)	317	Erythrée	241	Laos	135	Pays-Bas	344	Tchad
246	Bangladesh	134	Espagne	348	Lesotho	422	Pérou	431	Terr. des Pays-Bas: Antilles néerl. (135) *
434	Barbade	106	Estonie	107	Lettonie	220	Philippines	430	Terr. du Danemark : Groënland (101) *
131	Belgique	404	Etats-Unis d'Amérique (USA)	205	Liban	503	Pitcairn (île) (132) *	425	Terr. du Roy.-Uni aux Antilles (132) *
429	Belize	315	Ethiopie (Abyssinie)	302	Libéria	122	Pologne	427	Terr. du Roy.-Uni : Malouines (132) *
327	Bénin (Dahomey)	156	Ex-république youg.de Macédoine	316	Libye	139	Portugal	432	Terr. USA : Porto Rico (404) *
214	Bhoutan	508	Fidji	113	Liechtenstein	313	Prov. esp. d'Afrique : Présides, Canaries (134) *	505	Territoires des USA en Océanie (404) *
148	Biélorussie	105	Finlande	108	Lituanie	248	Qatar	219	Thaïlande
224	Birmanie	100	France	137	Luxembourg	517	Republique des îles Palaos	345	Togo
418	Bolivie	328	Gabon	232	Macao (139) *	408	République Dominicaine	509	Tonga ou Friendly
118	Bosnie-Herzégovine	304	Gambie	333	Madagascar	312	République Démocratique du Congo (Zaire)	433	Trinité et Tobago
347	Botswana	255	Géorgie	227	Malaisie	116	République tchèque	351	Tunisie
416	Brésil	329	Ghana	334	Malawi	121	République fédérale de Yougoslavie	260	Turkménistan
225	Brunei	133	Gibraltar(132) *	229	Maldives	114	Roumanie	208	Turquie
111	Bulgarie	132	Grande Bretagne	335	Mali	123	Russie	511	Tuvalu
331	Burkina Faso	126	Grèce	144	Malte	340	Rwanda	155	Ukraine
321	Burundi	435	Grenade et Grenadines	350	Maroc	389	Sahara Occidental	423	Uruguay
234	Cambodge	409	Guatémala	515	Marshall (Iles)	442	Saint Christophe Nieves	514	Vanuatu
322	Cameroun	330	Guinée	390	Maurice (Ile)	128	Saint Marin	129	Vatican (Cité du)
401	Canada	392	Guinée Bissau	336	Mauritanie	440	Saint Vincent (Ile) et Grenadines Nord	424	Vénézuela
396	Cap Vert (Iles du)	314	Guinée Equatoriale	405	Mexique	306	Sainte Hélène (132) *	243	Vietnam
323	Centrafricaine (République)	428	Guyane	516	Micronésie (Etats fédérés de)	439	Sainte Lucie (Ile)	251	Yemen
308	Chagos (îles)	410	Haïti	151	Moldavie	512	Salomon	346	Zambie
417	Chili	411	Honduras	138	Monaco	506	Samoa occidentales	310	Zimbabwe
216	Chine populaire	112	Hongrie	242	Mongolie (extérieure)	394	Sao-Tomé et Principe		
254	Chypre			393	Mozambique	341	Sénégal		

**990 Autre pays  
995 Sans pays  
999 Etranger sans autre  
indication**

## HANDICAP

Vous avez la possibilité de déclarer votre handicap afin que votre dossier soit pris en charge le plus rapidement possible par les membres auprès de la cellule PHASE. Ce service vous propose :

- Un lieu d'accueil et d'écoute
- Un accompagnement personnalisé pour favoriser l'intégration du profil spécifique dans les promotions existantes
- Un accompagnement pour s'orienter : élaboration, avec l'étudiant, d'un parcours de formation réalisable
- De vous aider à organiser vos études : mise en place de moyens matériels et humains adaptés à chacun pour favoriser l'acquisition des enseignements dispensés
- De vous informer : un point d'information afin de renseigner au mieux les étudiants et les différents partenaires

Contact: phase@u-bordeaux.fr

## SITUATION MILITAIRE :

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETÉ POUR LES ETUDIANTS FRANÇAIS<sup>1</sup> (**Avant 1997 : Journée d'Appel et de Préparation à la Défense**)

Vous devez fournir la photocopie de l'attestation de votre participation à la journée défense et citoyenneté.

**Uniquement dans le cas où vous n'auriez pas encore effectué la journée défense et citoyenneté** vous devrez présenter l'**original et photocopie de l'Attestation de Recensement délivrée par la mairie de votre domicile**

## 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS

**Dans l'enseignement supérieur** : indiquer l'année de votre première inscription dans :

- Un établissement de l'enseignement supérieur français.
- Dans une université
- A l'Université de Bordeaux

## BACCALAUREAT FRANÇAIS :

**Année d'obtention** : correspond à l'année figurant sur votre diplôme, vous avez obtenu le bac en 2015/2016, inscrivez : 2016

**Mention** : **Cochez la mention qui convient**

Pour déterminer la série consulter le tableau page suivante.

---

<sup>1</sup> loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997

**BACCALAUREAT ou EQUIVALENCE**  
**Session avant 1995**

<b>Bacs généraux</b>			
A	Philosophie-Lettres ( ou Philo avant 1984 )	B	Économique et social (ou Technique et économie avant 1984)
A1	Lettres - Sciences	D	Mathématiques et sciences nature (ou Sciences expérimentales avant 1984)
A2	Lettres -Langues	DP	Sciences agronomiques et techniques
A3	Lettres - Arts plastiques	E	Mathématiques et techniques
A4	Langues - Mathématiques (avant 1984)	C	Mathématiques et sciences physiques (ou Mathématiques élémentaires avant 1984)
A5	Langues (avant 1984)	0001	Bac international
<b>Bacs technologiques</b>			
F1	Construction mécanique	F10B	Microtechnique option optique
F2	Électronique	F11	Musique
F3	Électrotechnique	F11P	Danse
F4	Génie civil	F12	Arts appliqués
F5	Physique	F	Spécialité non précisée
F6	Chimie	G1	Techniques administratives
F7	Biologie option biochimie	G2	Techniques quantitatives de gestion
F7P	Biologie option biologie	G3	Techniques commerciales
F8	Sciences médico-sociales	G	Spécialité non précisée
F9	Équipement technique-bâtiment	H	Techniques informatiques
F10	Microtechnique (avant 1984)	HOT	Hôtellerie
F10A	Microtechnique option appareillage		

**Session à partir de 1995**

<b>Bacs généraux</b>		<b>Bacs professionnels</b>	
ES	Économique et social	0021	Bacs professionnels industriels
L	Littérature	0022	Bacs professionnels tertiaires
S	Scientifique	0023	Bacs professionnels agricoles
<b>Bacs technologiques</b>			
F11	Musique	STL	Sciences et technologies de laboratoire
F11P	Danse	STMG	Sciences et technologies management et gestion
F12	Arts appliqués	STPA	Sciences et technologies du produit agro-alimentaire
HOT	Hôtellerie	STT	Sciences et technologies tertiaires
SMS	Sciences médico-sociales	ST2S	Sciences et technologies santé et social
STAE	Sciences et technologie de l'agronomie et de l'environnement	TD2A	Sciences et technologies du design et arts appliqués
STG	Sciences et technologies de gestion	TI2D	Sciences et technologies industrie et développement durable
STI	Sciences et techniques industrielles		

**Equivalences**

0030	Capacité de droit	0035	Promotion sociale
0031	Titre étranger admis nationalement en équivalence	0036	Validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels
0032	Titre français admis nationalement en dispense	0037	Autres cas de non bacheliers
0033	ESEU - A	DAEA	DAEU A
0034	ESEU - B	DAEB	DAEU B

## 2 – ADRESSES DE L'ETUDIANT

Les adresses que vous nous indiquez nous serviront tout au long de l'année. En cas de **changement** dans le courant de l'année, le signaler **ABSOLUMENT** au secrétariat pédagogique de votre formation **ET** à votre service de scolarité.

Abréviations acceptées : Ave = Avenue ; Bvd = Boulevard ; Rte = Route ; Crs = cours ; Dom = Domaine

Indiquer le code postal, la commune et le pays en vous reportant à la table PAYS en page 3 de ce guide.

## 3 - INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE

### CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Les informations de cette rubrique permettront de déterminer votre situation vis à vis de la Sécurité Sociale (Etudiants et Parents)

10	Agriculteur exploitant.....	48	Contremaître, agent de maîtrise.....
21	Artisan.....	52	Empl. civil, agent service fonct. publique
22	Commerçant et assimilé.....	53	Policier et militaire.....
23	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	54	Employé administratif d'entreprise.....
31	Profession libérale.....	55	Employé de commerce.....
33	Cadre de la fonction publique.....	56	Person. service direct aux particuliers....
34	Professeur, profession scientifique.....	61	Ouvrier qualifié.....
35	Profession information, arts, spectacles	66	Ouvrier non qualifié.....
37	Cadre adminis. et commerc. d'entreprise	69	Ouvrier agricole.....
38	Ingénieur - Cadre technique d'entreprise	71	Retraité agriculteur exploitant.....
42	Instituteur et assimilé.....	72	Retraité artisan, commerc. chef d'entrep.
43	Profession interm. santé et travail social	73	Retraité cadre, profession intermédiaire..
44	Clergé, religieux.....	76	Retraité employé et ouvrier.....
45	Profession interm. adm. fonct. publique	81	Chômeur n'ayant jamais travaillé.....
46	Profession interm. adm. commerce entr.	82	Personne sans activité professionnelle....
47	Technicien.....	99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)
		A	Sans activité professionnelle

### ACTIVITE PROFESSIONNELLE DE L'ETUDIANT(E) :

A0 <input type="checkbox"/>	Sans objet	E0 <input type="checkbox"/>	Emploi supérieur à 6 mois
B0 <input type="checkbox"/>	Dispositif de conversion	E1 <input type="checkbox"/>	Emploi > 6 mois dans l'enseignement
C0 <input type="checkbox"/>	Emploi inférieur ou égal à 1 mois	E2 <input type="checkbox"/>	Emploi > 6 mois au service de l'état
C1 <input type="checkbox"/>	Emploi <= 1 mois dans l'enseignement	E3 <input type="checkbox"/>	Emploi > 6 mois dans la santé
C2 <input type="checkbox"/>	Emploi <= 1 mois au service de l'état	E4 <input type="checkbox"/>	Emploi > 6 mois dans autre activité
C3 <input type="checkbox"/>	Emploi <= 1 mois dans la santé	F0 <input type="checkbox"/>	Aide-éducateur
C4 <input type="checkbox"/>	Emploi <= 1 mois dans autre activité	G0 <input type="checkbox"/>	Autre emploi-jeune
D0 <input type="checkbox"/>	Emploi de 1 à 6 mois	H0 <input type="checkbox"/>	Etudiant rémunéré au titre de ses études
D1 <input type="checkbox"/>	Emploi > 1 mois et <= 6 mois dans l'ens	J0 <input type="checkbox"/>	Assistant d'éducation
D2 <input type="checkbox"/>	Emploi > 1 et <= 6 mois au service état	K0 <input type="checkbox"/>	Etudiant fonctionnaire ou militaire
D3 <input type="checkbox"/>	Emploi > 1 mois et <= 6 mois ds la santé	L0 <input type="checkbox"/>	Etudiant Emploi Avenir Professeur
D4 <input type="checkbox"/>	Emploi > 1 et <= 6 mois ds autre activit		

## 4 - INSCRIPTION AUX ETAPES

### DERNIER DIPLOME OBTENU

001	Baccalaureat (Français)	051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALF
002	DAEU	052	MST	512	DECF
003	ESEU	053	MSG	519	Autre diplôme supérieur
004	Capacité en droit	054	MIAGE	900	Aucun diplôme supérieur
005	VAE Validation des acquis de l'expérience	055	Diplôme de fin de 2nd cycle des études médicales, pharmaceutique et odontologiques	971	Non renseigné Diplôme universitaire d entrée en 1er cycle
006	VAP Validation des acquis professionnels	056	Diplôme de Sage Femme	972	Non renseigné BTS
007	Equivalence	057	Magistère	973	Non renseigné DUT
010	BTS	069	Autre diplôme de 2ème cycle que Magistère	974	Non renseigné Attestation délivrée à la suite d un cursus en CPGE
011	DUT	070	DEA	975	Non renseigné DEUG (y compris DEUG intermédiaire)
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	071	DESS	976	Non renseigné Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d ontologie
013	DEUG	072	MASTER	977	Non renseigné Autre diplôme universitaire de 1er cycle hors DUT
014	DEUG IUP	073	Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non)	978	Non renseigné Diplôme du secteur paramédical et social
015	DEUP	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, .)	979	Non renseigné Licence et Licence LMD
016	attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'odontologie	080	Docteur en médecine	980	Non renseigné Maîtrise (y compris Maîtrise intermédiaire)
017	DEUST	081	DES pharmacie	981	Non renseigné Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,.)	082	DES médecine	982	Non renseigné Autre diplôme universitaire de 2ème cycle (hors diplôme d ingénieur universitaire)
030	Diplôme d'éducateur	083	Capacité médecine	983	Non renseigné Diplôme de 3ème cycle : DEA-DESS+Master LMD+docteur en médecine (Hors diplôme d ingénieur)
031	Diplôme d'infirmier	084	Attestation de formation spécialisée	984	Non renseigné Diplôme d ingénieur (Universitaire ou non)
032	Diplôme d'orthophoniste	085	Att de formation spécialisée approfondie	985	Non renseigné Diplôme d établissement étranger supérieur ou secondaire
033	Diplôme assistante sociale	086	DIS médecine	986	Non renseigné Autre diplôme supérieur
034	Autre diplôme paramédical et social	087	Dip etude spéc compl médecine	987	Non renseigné Aucun diplôme supérieur
040	Licence	088	DECS		
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étranger supérieur		
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étranger secondaire		
050	Maîtrise	510	DELFI		



## MONTANT DES DROITS

- Les **droits** que vous devez payer sont **obligatoires** :
  - **droits de scolarité**

Veillez prendre connaissance du montant des droits d'inscription et de sécurité sociale sur le site du collège santé <https://sante.u-bordeaux.fr/Formations/S-inscrire-Se-reinscrire>

**Aucun remboursement ne sera possible une fois votre inscription effectuée**

### REMARQUES

**Tant que le paiement de vos droits n'est pas effectué, votre carte d'étudiant(e) ne vous est pas délivrée et vous n'êtes pas considéré(e) comme inscrit(e) à l'Université.**

## DATEZ ET SIGNEZ LE DOSSIER

Veillez envoyer (ou déposer) votre dossier complété et les pièces justificatives au service de gestion des cursus dont vous dépendez.

Les informations recueillies par le Président de l'Université de Bordeaux font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques par le MESR, le CEREQ et le rectorat, permettre des enquêtes sur les conditions de vie et le devenir des étudiants par l'observatoire de la vie étudiante. Les organismes de mutuelles étudiantes, la Direction des Relations Internationales, le service de la médecine préventive (SIUMPS), ainsi que le Crous sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Conformément à la loi « informatique et liberté », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de la scolarité et de la vie étudiante

## COUVERTURE « ACCIDENT DU TRAVAIL »

**Les étudiant(e)s inscrit(e)s à un DU (Diplôme d'Université) ou DIU (Diplôme Inter-Universitaire) ne sont pas couverts pour les accidents du travail.**

## CAS D'EXONERATION

Vous pouvez être **exonéré(e) du paiement des droits de scolarité** (excepté des droits spécifiques) sur présentation des originaux et copies des justificatifs demandés si vous êtes :

- cas n° 1-Bénéficiaire d'une bourse d'enseignement délivrée par l'Etat. Justificatif : avis d'attribution définitive ou conditionnelle\*
- cas n° 2 - Pupille de la nation. Justificatif : attestation officielle

## VOUS VENEZ D'UNE AUTRE UNIVERSITE

Vous devez obligatoirement demander à l'université d'origine le transfert de votre dossier et présenter, le jour de votre inscription, le justificatif de demande de transfert sur lequel doit figurer votre I.N.E. (il figure sur votre relevé de baccalauréat (sous l'intitulé BEA) ou sur votre précédente carte étudiante).

## FORMATION CONTINUE : Vous êtes en situation de reprise d'études dans un dispositif de formation professionnelle et continue

Renseignez la fiche de renseignements que vous trouverez en fin de notice.

## MODIFIER OU ANNULER VOTRE INSCRIPTION

### MODIFIER VOTRE INSCRIPTION

#### ▪ Changement d'adresse ou d'état civil en cours d'année

Il est indispensable que vous communiquiez ces changements au service de scolarité dont vous relevez pour que vous puissiez recevoir les informations relatives aux inscriptions, aux examens, avis de retrait de diplôme, etc...

## FAIRE REEDITER SA CARTE ETUDIANTE

En début d'année universitaire, votre carte d'étudiant(e) vous est fournie gratuitement au moment de votre inscription administrative. Si vous perdez ou vous faites voler votre carte étudiant(e) en cours d'année, vous devrez alors la faire rééditer afin de pouvoir vous présenter à vos examens ; cette réédition vous sera facturée 10 € qui seront à régler auprès de :

l'Agence Comptable - RDC bâtiment ED – porte 26, 146 rue Léo Saignat, 33076 Bordeaux cedex  
(Tél. 05 57 57 16 08 ou 05 57 57 11 05)

# INFOS PRATIQUES

## VOS CONTACTS

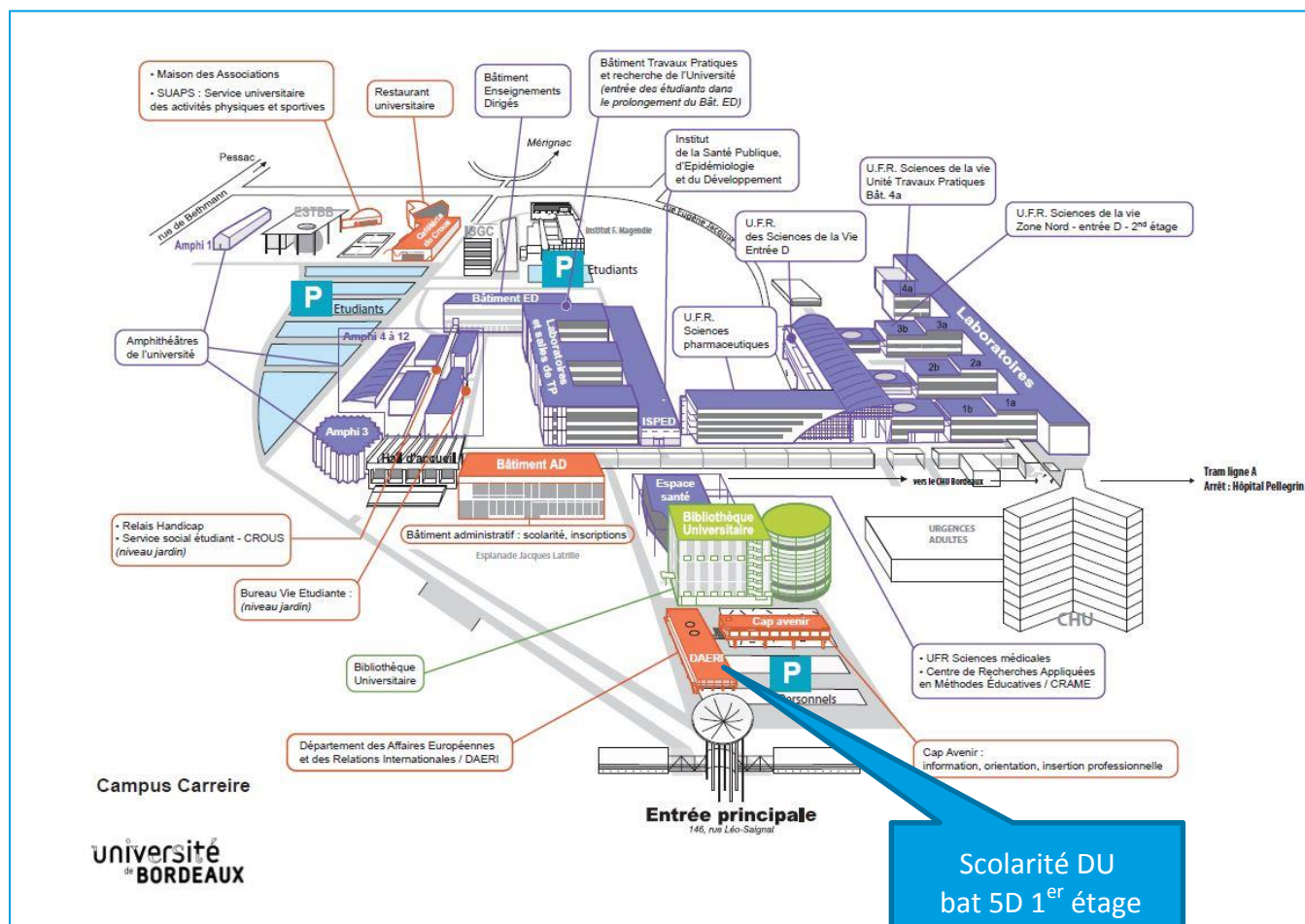
**UNIVERSITE DE BORDEAUX  
COLLEGE SCIENCES DE LA SANTE  
DIPLOMES D'UNIVERSITE ET CAPACITES**

Bât. 5D – 1<sup>er</sup> étage – bureau 109  
146 rue Léo Saignat –  
33076 Bordeaux cedex

**Mail :** [scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr](mailto:scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr)

Diplômes d'université Médecine (DU ou DIU) Capacités en Médecine	Tél: <u>05.57.57.13.21</u> 05 57 57 14.10 05 57 57 14.92
Etudiants étrangers	Tél: <u>05.57.57.13.85</u>

### Site CARREIRE



# FORMATION CONTINUE

Pour tout renseignement (devis, montage dossier congé formation...) contacter les services suivants :

<b>UMFCS (Unité Mixte de Formation Continue en Santé)</b> Médecine / Pharmacie / Odontologie / Biologie	Tél. 05 57 57 14 02 ou 45 53 ou 92 28 ou 05 47 30 42 07 formation.continuesante@u-bordeaux.fr
<b>Formation Continue Thermalisme</b> Institut du Thermalisme	Tél. 05 58 56 19 42 Institut.thermalisme@u-bordeaux.fr
<b>Formation Continue ISPED</b> ISPED	Tél. 05 57 57 45 23 - Fax : 05 56 24 00 81 sylvie.valero@u-bordeaux.fr
<b>Validation des Acquis (VAP ou VAE)</b>	Tél. 05 57 57 14 02 ou 47 76 fcuvae.sante@u-bordeaux.fr

## QUELQUES INFORMATIONS

### Vous êtes salarié(e) :

Votre formation peut être prise en charge dans le cadre du plan de formation de votre entreprise ou dans le cadre du capital de temps de formation. Vous devez prendre contact avec votre employeur.

### Autre démarche : le Congé Individuel de Formation (CIF)

Vous devez prendre contact avec votre employeur et l'organisme paritaire agréé au titre du CIF (OPACIF) dont dépend votre entreprise.

### Vous êtes demandeur d'emploi :

Vous bénéficiez d'un « Plan d'Aide au Retour à l'Emploi » (PARE) ou « Projet d'Action Personnalisé » (PAP).

D'autres dispositifs existent, renseignez-vous auprès du Pôle Emploi.

Si vous avez un statut cadre :

Votre formation peut entrer dans le cadre d'un stage FNE Cadres – Fonds National pour l'Emploi, ou vous pouvez bénéficier du dispositif « Objectif Cadres ». Vous devez prendre contact avec l'APEC.

### Vous êtes agent de la fonction publique :

Vous bénéficiez d'actions de formation dans le cadre du plan de formation à l'initiative de l'administration ou dans le cadre du congé de formation :

Le plan de formation regroupe l'ensemble des formations que l'administration propose à ses agents.

Le congé de formation professionnelle (CFP) est un droit individuel qui permet à l'agent de suivre une formation de son choix pendant son temps de travail.

Vous devez prendre contact avec votre administration.

### Vous êtes profession libérale :

Vous bénéficiez personnellement du droit à la formation par le biais de la contribution que vous versez tous les ans. Vous devez vous adresser à l'organisme collecteur dont vous dépendez.

Ni l'âge limite de 28 ans, ni l'interruption d'au moins deux ans des études ne peuvent constituer des critères réglementaires autorisant l'inscription en formation continue, mais constituent des indicateurs pour le recensement des adultes en reprise d'études.

## DEMARCHES A SUIVRE pour les adultes en reprise d'études

- L'inscription à l'Université de Bordeaux – Collège Sciences de la Santé s'effectue au service de gestion des cursus étudiants dont votre formation dépend.

**VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT JOINDRE LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS A REMPLIR PAR LES ADULTES EN REPRISE D'ETUDES, DUMENT COMPLETEE ET SIGNEE SELON LE CAS DU DIPLOME :**

### Inscription à un Diplôme National ou Diplôme d'Université comportant des frais de formation

- Vous devez **OBLIGATOIREMENT** remplir les points 1, 2, 3 et 4.
- L'attestation de prise en charge (point 3) concerne les modalités de règlement des frais de formation continue du diplôme auquel vous vous inscrivez (le montant de ces frais figure sur une fiche jointe au dossier d'inscription universitaire). Elle constitue un **ENGAGEMENT** de votre part ou de votre employeur ou de l'organisme de financement.
- Cette attestation permet aux Services Formation Continue de procéder au montage du contrat ou de la convention de formation professionnelle. **Si cette attestation n'est pas fournie ou est complétée de manière erronée, votre inscription ne pourra pas être validée.**
- Le règlement des frais de formation continue du Diplôme s'effectuera selon les termes du contrat ou de la convention transmise pour signature au stagiaire, à l'établissement employeur ou à l'organisme de financement et après réception de facture(s).

**VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT JOINDRE CETTE FICHE DUMENT COMPLETEE ET VISEE, ACCOMPAGNEE DES JUSTIFICATIFS. FAUTE DE QUOI VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDEE.**

## CONTACTS

### Université de Bordeaux – Collège des Sciences de la Santé

---

#### ≈Unité Mixte de Formation Continue en Santé (UMFCS)

Case 18 - 146 rue Léo-Saignat – CS 61292 - 33076 Bordeaux cedex  
Tél 05 57 57 45 53 / 14 02 / 92 28 ou 05 47 30 42 07 - E-mail : [formation.continuesante@u-bordeaux.fr](mailto:formation.continuesante@u-bordeaux.fr)

#### ≈Gestion de la Formation Continue ISPED

Case 11 - 146 rue Léo-Saignat - CS 61292 - 33076 Bordeaux cedex  
Tél 05 57 57 45 23 Fax 05 56 24 00 81 - E-mail : [sylvie.valero@u-bordeaux.fr](mailto:sylvie.valero@u-bordeaux.fr)

#### ≈Gestion de la Formation Continue Institut du Thermalisme

8, Rue Sainte Ursule - 40100 Dax  
Tél. 05 58 56 19 42 - Fax. 05 58 56 89 98 – E-mail : [institut.thermalisme@u-bordeaux.fr](mailto:institut.thermalisme@u-bordeaux.fr)

## Fiche de renseignements à remplir par les Adultes en Reprise d'Etudes et à joindre au dossier d'inscription 2017-2018

INTITULÉ EXACT DU DIPLOME : .....

M.  Mme  NOM DE FAMILLE : ..... NOM D'USAGE : .....  
PRENOM(S) : .....  
DATE DE NAISSANCE : ..... N° INSEE : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... PAYS : .....  
TÉLÉPHONE : ..... E-mail : .....

1 - SOUSSIGNÉ(E), DÉCLARE ÊTRE :

Salarié(e) Fonction : .....  
Identité de l'employeur (Nom, adresse, tél.)  
.....  
 Profession libérale (précisez) : .....  
↳ N° RPPS ou N° ADELI ou N° CPS : .....  
 Demandeur d'emploi  Autre (précisez) : .....

2 - DÉCLARE BÉNÉFICIER :

d'un C.I.F. (Congé Individuel de Formation)<sup>(1)</sup>  d'un C.F.P. (Congé de Formation Professionnelle)<sup>(1)</sup>  
 d'un D.I.F.<sup>(1)</sup>  D'aucun dispositif  
 Autre dispositif de Formation Professionnelle <sup>(1)</sup>(précisez) : .....

(1) précisez nom, adresse, téléphone de l'organisme de financement : .....  
.....  
.....

3 - ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION EXCLUSIVEMENT

*Si besoin est, s'adresser au service formation continue concerné*

**R.E.N.F. : En Régime Reprise d'Etudes Non Financées**

Je déclare que les frais de formation (n'incluant pas les droits d'inscription) de ce diplôme sont pris en charge par mes soins :  
soit la somme de ..... €

**R.E.F. : En Régime Reprise d'Etudes Financées**

Je déclare que les frais de formation (n'incluant pas les droits d'inscription) de ce diplôme sont pris en charge par un organisme de financement (ex : F.A.F.) ou toute structure autre que l'employeur :  
(joindre **obligatoirement** le justificatif de prise en charge de cet organisme)  
soit la somme de ..... €

Je déclare que les frais de formation (n'incluant pas les droits d'inscription) de ce diplôme sont pris en charge par mon employeur :  
(joindre **obligatoirement** le justificatif de prise en charge de l'employeur)  
soit la somme de ..... €

4 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et avoir pris connaissance des conditions d'inscription à l'Université de Bordeaux – Collège Sciences de la Santé en qualité de stagiaire de la Formation Continue.  
Fait à ....., le ..... Signature du (de la) stagiaire :

Fiche retournée par le Service de gestion des cursus étudiants au Service de la Formation Continue concerné pour le montage de la convention ou du contrat de formation professionnelle.